

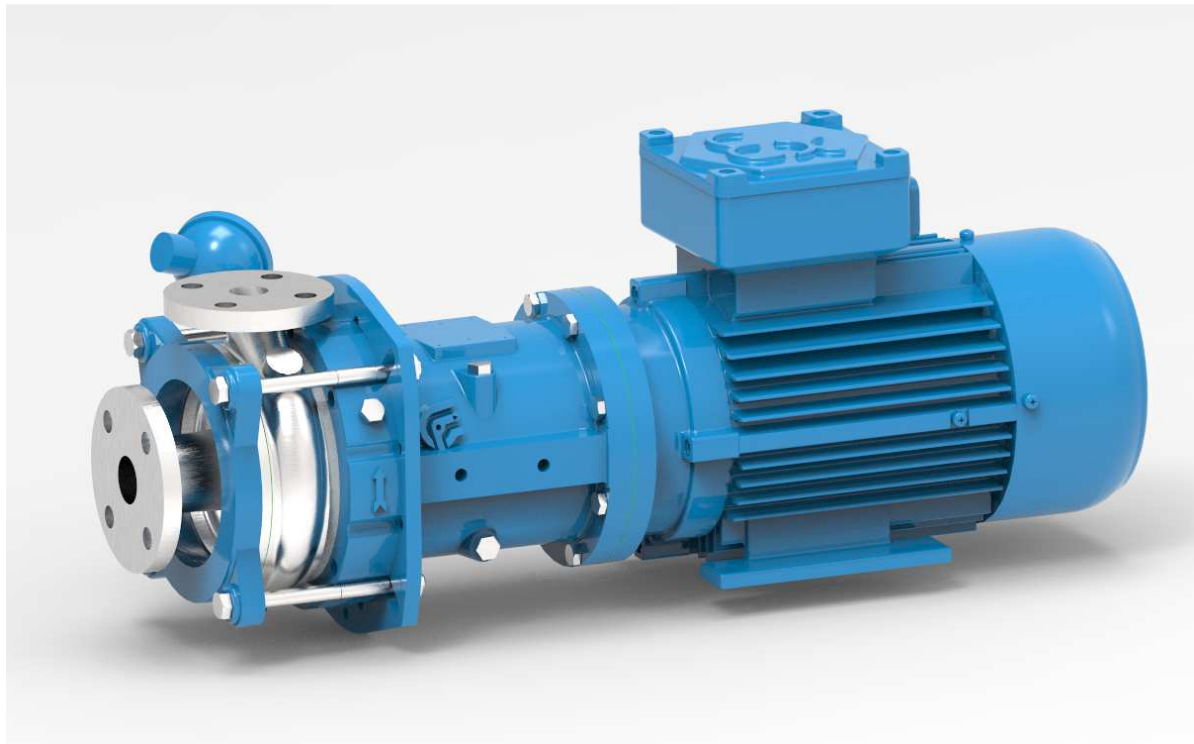


POMPES GROSCLAUDE

Parc du chêne - 29, rue du 35^{ème} régiment d'aviation
69 500 BRON – France APE 2813Z - RCS Lyon
Siret : 50966640000023 TVA : FR46 509 666 400
Tel : (33) 4 72 37 94 00 Fax : (33) 4 72 37 94 01
www.pompes-grosclaude.fr info@pompe-grosclaude.fr

POMPES A ACCOUPLEMENT MAGNETIQUE

MG-LG



NOTICE D'INSTRUCTION POUR L'INSTALLATION, L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN



SOMMAIRE

I GENERALITES.....	4
I-1 Garantie.....	4
I-2 Limitation de responsabilité	5
II SECURITE.....	5
II-1 Signification des symboles utilisés dans cette notice.....	5
II-2 Qualification et formation du personnel	6
II-3 La prévention des accidents.....	6
II-4 Les consignes de sécurité pour les utilisateurs.....	6
II-5 Les consignes de sécurité pour l'application en milieu explosif.	7
II-6 Les consignes de sécurité à respecter pour l'entretien, le démontage et le montage de la pompe.....	7
II-7 Modification de la pompe et pièces de rechange	7
III - SIGNALÉTIQUE	8
III-1 Pompes Standards	8
III-2 Pompes Atex.....	8
IV - DEBALLAGE, MANUTENTION ET STOCKAGE.....	8
IV-1 Déballage	8
IV-2 Manutention	8
V - DESCRIPTION DU PRODUIT ET DES ACCESSOIRES.....	9
V-1 Description générale.....	9
V-2 Désignation - Type	9
V-3 Conception et mode de fonctionnement	9
V-3-1 Corps de pompe.....	11
V-3-2 Roues.....	11
V-3-3 Etanchéités.....	12
V-3-4 Paliers.....	12
V-3-5 Réchauffage du corps de pompe.....	12
V-3-6 Accessoires.....	13
VI PREPARATION DE L'INSTALLATION.....	13
VI-1 Le personnel.....	13
VI-2 Outillage.....	13
VI-3 Sécurité.....	13
VI-4 Implantation, environnement.....	13
VI-5 Tuyauterie	14
VI-7 Sens de rotation de la pompe.....	17
VI-8 Branchement électrique.....	17
VI-12 Dernier contrôle avant la mise en service	17



VII MISE EN SERVICE	18
VII-1 Consignes de sécurité	18
VII-2 Amorçage.....	18
VII-3 Vérification avant la mise en route.....	18
VII-4 Mise en route	18
VII-5 Contrôle en fonctionnement.....	19
VII-6 Mise hors service	19
VII-7 Limites de fonctionnement	19
VIII ENTRETIEN	19
VIII-1 Sécurité.....	19
VIII-2 Moteur électrique	20
VIII-3 Entraînement magnétique.....	20
IX DEMONTAGE	20
IX-1 Sécurité.....	20
IX-2 Démontage.....	20
XI REMONTAGE	21
XI-1 Montage du pallier.....	22
XI-2 Montage de l'enveloppe étanche.....	22
XI-3 Assemblage final.....	22
XI-4 Couple de serrage	23
XII AVARIES (causes et remèdes).....	23
XII-1 Dysfonctionnements observés.....	23
XII-2 Causes probables et remèdes.....	23
XIII LES PIÈCES DE RECHANGE.....	24
XIII-1 Pièces de rechange recommandées pour un service de 2 ans après la mise en service.	24
XIII-2 Pièces de rechange recommandées pour un service suivant ISO	24
XIV NOMENCLATURE	25

I GENERALITES

Cette pompe a été fabriquée selon des techniques éprouvées, garantissant une machine fiable et conforme à la directive machines 2006/42/CE. La condition d'un bon fonctionnement et d'un long usage réside dans l'observation stricte de la présente notice.

Il est impératif de vous assurer, avant son installation, que toutes les conditions de service correspondent à sa spécification.



Cette notice contient des renseignements pour l'installation, le service et la maintenance, ainsi que les conditions indispensables à respecter, pour une utilisation fiable et sûre de la pompe. Cette notice, ainsi que celle des éventuels accessoires livrés avec le groupe, doit être lue soigneusement avant de procéder à l'installation et à la mise en fonctionnement de la pompe.

Ce manuel contient des instructions pour l'installation, la conduite et la maintenance des pompes MG-LG, principalement en regard de la sécurité des personnes et des biens. Toutefois, comme il n'est pas possible de prévoir de manière exhaustive tous les incidents qui pourraient survenir sur toutes les installations, il est obligatoire que le personnel soit approprié, spécialisé et des experts des tâches mentionnées ci-après, tant sur le plan de l'installation que de l'exploitation. Le dit personnel devra avoir la possibilité de lire soigneusement ce manuel, et de contacter la société **POMPES GROSCLAUDE** pour tout problème particulier qui ne serait pas abordé dans ce manuel, ou pour obtenir des explications plus détaillées ou complémentaires. Pour ces contacts, il est absolument nécessaire d'indiquer le numéro de série de la pompe concernée.

Conformément au Code du Travail, l'employeur se doit d'informer, de manière appropriée, les travailleurs en charge de la mise en œuvre et de la maintenance des équipements de travail. La communication à l'opérateur final de la notice d'instruction peut aider l'utilisateur à respecter le Code du Travail.

La pompe doit être utilisée dans les conditions de service conformes pour lesquelles elle a été acquise et tel que décrites dans les spécifications techniques du dossier technique fourni avec la pompe. Tout changement dans les caractéristiques physiques ou chimiques du liquide véhiculé ou conditions d'utilisation doit être évalué en coopération avec le constructeur.

La pompe n'a pas été conçue pour dépasser les performances (*débit, hauteur manométrique, vitesse de rotation, température, pression, etc.*) indiquées dans les documents de vente et/ou sur la plaque signalétique.



Une notice complémentaire concernant la protection pour l'utilisation dans un environnement Atex est jointe à la présente notice et comporte des avertissements importants lorsque la pompe est installée en milieu explosif suivant la directive européenne 2014/34 UE : 2014; il est impératif de les respecter afin d'éviter tous dangers. Celle-ci ne tient pas compte des prescriptions de sécurité en vigueur sur le lieu d'installation. La responsabilité de leur respect incombe à l'exploitant même en ce qui concerne le personnel auquel il a fait appel.

La société POMPES GROSCLAUDE ne saurait être tenue responsable de tout dysfonctionnement, détérioration due à des conditions de services, d'utilisation ou de liquide non conformes à celle pour lesquelles le matériel a été conçu.

I-1 Garantie

Nos matériels sont garantis 12 (douze) mois après la mise en service, limité à 18 (dix-huit) mois date de livraison contre tout vice de fabrication ou défaut de matière. La garantie se borne au remplacement ou à la réparation, en nos ateliers, de la pièce reconnue défectueuse.

La garantie ne s'applique pas aux remplacements ou réparations qui résulteraient de l'usure normale du matériel, de détériorations ou d'accidents provenant de négligences, de défaut de surveillance ou d'entretien, d'installation défectueuse ou de tout autre motif échappant à notre contrôle.

Notre garantie s'annule immédiatement et complètement si le matériel fourni a été modifié ou réparé sans notre accord. La réparation, la modification ou le remplacement des pièces pendant la période de garantie, ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de garantie initiale. Nous n'acceptons aucun retour de matériel sans accord préalable de notre part.

En cas de retour en nos usines, les frais de port et d'emballage sont à la charge de l'expéditeur.

En tout état de cause, notre garantie contractuelle ne se substitue pas à la garantie légale qui oblige le vendeur professionnel à garantir l'acheteur contre tous les défauts ou vices cachés de la chose vendue. Cependant, la garantie contractuelle n'implique en aucun cas la possibilité d'une demande de dommages et intérêts ou d'indemnités. Nous ne sommes pas responsables en cas de destination particulière du matériel ou de sujétion non déclarées par l'acheteur dans le bon de commande.

I-2 Limitation de responsabilité

La responsabilité de **POMPES GROSCLAUDE** pour des recours de toute nature ne dépasse en aucun cas le prix d'achat du matériel et ou de l'installation à l'origine du recours. Elle cesse à l'échéance de la période de garantie définie *Chap I-1*. Par « recours de toute nature », on entend, toute perte ou tout dommage, qui découlent ou sont liés, y compris par négligence, à des performances, à la conception, à la fabrication, au fonctionnement, à l'utilisation ou même, éventuellement, à l'installation, aux décisions de direction technique de l'installation, à la visite, à l'entretien ou à la réparation de tout matériel et/ou de toute installation livrée.

En aucun cas, soit par suite de violation de la garantie de **POMPES GROSCLAUDE**, soit par négligence manifeste, **POMPES GROSCLAUDE** ne sera responsable de dommages immatériels particuliers et conséquents comprenant, sans pour autant être exhaustifs :

- des pertes de bénéfice et de revenu,
- des pertes d'utilisation des matériels, des installations ou d'outillage annexe,
- le coût du capital, le coût des matériels, ou des installations de remplacement,
- des services et des appareillages qu'ils nécessitent
- les coûts des temps morts ou les recours des clients de l'acheteur pour ces dommages

II SECURITE

En tant que fabricant, nous nous permettons de vous rappeler les recommandations suivantes

- Les instructions internes et la législation en matière de sécurité doivent être suivies et respectées.
- Seuls doivent être utilisés les outils et moyens de manutention adaptés.
- La pompe doit être utilisée dans les conditions de service conformes pour lesquelles elle a été acquise et tel que décrites dans les spécifications techniques du dossier technique fournit avec la pompe. Tout changement dans les caractéristiques physiques ou chimiques du liquide véhiculé ou conditions d'utilisation doit être évalué en coopération avec le constructeur.
- Toutes les normes de sécurité propres au matériel électrique et celles indiquées par le fabricant doivent être respectées.

II-1 Signification des symboles utilisés dans cette notice

Les consignes à respecter pour éviter tout danger vis à vis des personnes sont signalées par le symbole :



Les risques dus au courant électrique sont signalés par le symbole :



Les risques concernant l'intégrité des machines sont signalés par le symbole :



Les instructions relatives à la protection antidéflagrante (*voir annexe*) sont signalées par le symbole :



Les marquages placés directement sur la machine tels que la flèche indiquant le sens de rotation ou les flèches signalant les orifices d'aspiration ou de refoulement ou les opérations nécessaires avant/après le démarrage doivent être respectés et doivent rester lisibles.

II-2 Qualification et formation du personnel



Le personnel chargé de l'installation, du service et de la manutention doit être compétent, habilité, avisé des règles de l'art, et en possession de la présente notice, avant de procéder à toute intervention. L'acquéreur du matériel doit vérifier et s'assurer que le personnel habilité pour ces tâches a bien lu et compris la présente notice.

Dans le cas où le personnel ne serait pas compétent, il appartient à l'exploitant de le former. Le montage - démontage par du personnel non compétent, peut provoquer des risques pour :

- La vie des opérateurs (*effets d'une explosion*)
- La pompe et son environnement
- Les performances attendues

La société **POMPES GROSCLAUDE** se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

Lorsque le groupe est installé en milieu explosible, il faut particulièrement respecter l'annexe de la présente notice marquée :



(NCPAE 19b-02)

II-3 La prévention des accidents

L'acquéreur du matériel s'engage à respecter l'ensemble des consignes de sécurité mentionnées dans cette notice.

En zone explosible, l'exploitant est responsable de veiller au bon fonctionnement du matériel, et éviter toute défaillance conduisant à un mode de fonctionnement inacceptable pour le matériel.



II-4 Les consignes de sécurité pour les utilisateurs

Cette pompe a été réalisée conformément aux normes relatives à la sécurité des pompes, dans une classification de température T1 à T5 directive européenne 2014/34 UE : 2014

- Les pièces subissant des fluctuations de températures ($T^{\circ}\text{C} > 65^{\circ}\text{C}$ ou $T^{\circ}\text{C} < -20^{\circ}\text{C}$ *présentent un risque de brûlure par le chaud ou le froid*) et dont le contact peut être dangereux doivent être protégées par des systèmes appropriés. Les changements brusques de température du liquide provoquent des chocs thermiques et peuvent occasionner des dommages ou la destruction de certains composants de la pompe. Ils doivent être spécialement évités lorsque les matériaux de construction de la pompe n'ont pas été sélectionnés pour cette éventualité et/ou que le constructeur n'a pas été informé que ce soit le cas.
- Les protections contre le contact accidentel de pièces en mouvement (*protège-accouplement par exemple*) ne doivent être démontées que lorsque la machine est arrêtée et hors-tension. La pompe ne devra jamais être mise en route sans protège-accouplement ou toutes autres protections livrées avec la pompe. Le démarrage dans le mauvais sens de rotation peut endommager la pompe et doit être contrôlé dans les règles de l'art. La vitesse de rotation maximale est indiquée



sur la plaque signalétique ou elle est indiquée dans les spécifications techniques du dossier technique fournit avec la pompe.

- Pour protéger les personnes et l'environnement selon les réglementations en vigueur en considérant la température, la toxicité, la nocivité, l'inflammabilité, la corrosivité etc...du fluide véhiculé, des dispositifs de protection, de remplissage et de vidange devront être prévus tant pour les fuites normales que pour les fuites accidentelles pouvant résulter de défaillances.
- **La vanne de refoulement ne sera jamais fermée et elle devra permettre le passage au minimum 8% du débit nominal. Les réglages s'effectuent à l'aide de la vanne au refoulement en contrôlant la pression à l'aide de manomètre ou dispositif de sécurité et en s'assurant de ne pas dépasser la puissance absorbée indiquée sur la plaque signalétique du moteur.**
- **Tout fonctionnement de la pompe avec vanne d'aspiration fermée et/ou vanne de refoulement fermée n'est pas autorisé.**
- La pompe doit fonctionner sans vibrations excessives. Dans le cas contraire, vérifier l'alignement et l'usure de l'élément élastique accouplement (*voir Chap. VI-9 Lignage*) et si cela ne résout pas le problème contacter impérativement le constructeur.
- Une pompe de secours devra démarrer au moins une fois par mois, s'assurer auparavant qu'elle est pleine de liquide et suivre les instructions données dans le *Chap. VI & VII*.
- Pour garantir une lubrification correcte et éviter un échauffement des roulements, il est nécessaire de respecter le niveau d'huile approprié et les intervalles recommandés entre deux opérations de maintenance ou la durée de vie des roulements graissés à vie (*voir également Chap. VIII – Entretien*)

CETTE POMPE NE DOIT JAMAIS FONCTIONNER A SEC MEME UN COURT INSTANT

- L'utilisation de la pompe sans liquide entraîne le grippage des pièces en rotation d'où la destruction des étanchéités de l'arbre et par conséquent des fuites de liquide mettant en danger les personnes et l'environnement. Il est impératif de s'assurer que tous les dispositifs de sécurité installés sont bien en service.
- Ecarter tous les dangers de source électrique, consulter les prescriptions spécifiques du pays d'installation, ainsi que celles des services locaux s'il y a lieu.

II-5 Les consignes de sécurité pour l'application en milieu explosif.

Lorsque le groupe est installé en milieu explosible, il faut particulièrement respecter l'annexe de la présente notice marquée ainsi que la notice spécialement dédiée fournit en complément (NCPAE 19b-02).

II-6 Les consignes de sécurité à respecter pour l'entretien, le démontage et le montage de la pompe

L'exploitant doit s'assurer que toutes les actions concernant l'installation, la maintenance et les inspections du matériel soient réalisées par des personnes compétentes, qualifiées, qui ont pris connaissance de cette notice.

Il est nécessaire de rappeler que les pompes véhiculant des liquides dangereux doivent impérativement subir une décontamination.

Après la fin des interventions toutes les protections et dispositifs de sécurité doivent être immédiatement réinstallés et immédiatement réactivés.

II-7 Modification de la pompe et pièces de rechange

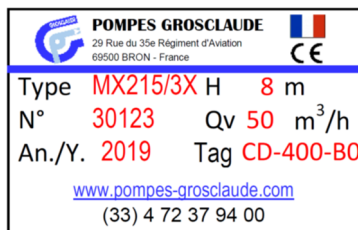
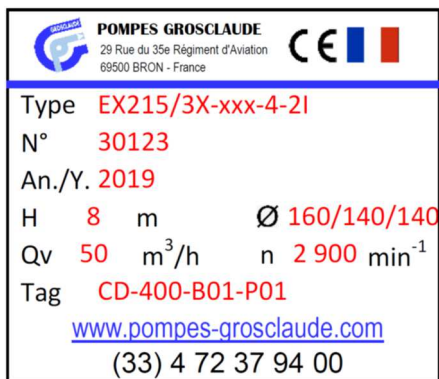
L'attention de l'utilisateur est tout particulièrement attirée sur le fait que l'utilisation ou l'installation de pièces de rechange et/ou accessoires non fournis, non agréés par le fabricant et qui ne font pas l'objet

d'un contrôle ou agrément peut nuire au bon fonctionnement de la pompe et/ou la rendre impropre à l'usage pour lequel elle a été conçue. La société **POMPES GROSCLAUDE** décline toute responsabilité pour les dommages résultants de l'utilisation de pièces de rechange autres que les pièces d'origine ou l'emploi d'accessoires non agréés.

III - SIGNALÉTIQUE

Identification : chaque pompe porte une plaque de firme de l'un des modèles suivants :

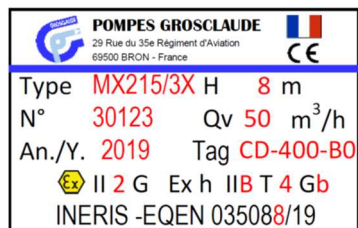
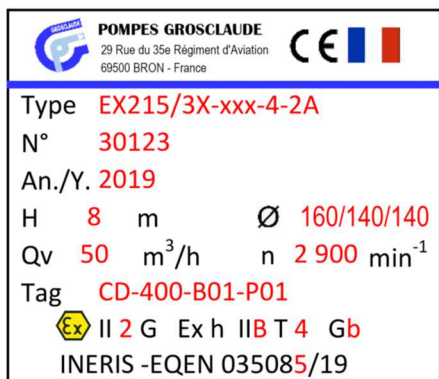
III-1 Pompes Standards



ou

Fig 1a

III-2 Pompes ATEX



ou

Fig 1b

Les parties en **rouge** sont adaptées selon les besoins et le matériel fourni



IV - DEBALLAGE, MANUTENTION ET STOCKAGE

IV-1 Déballage

Dès réception du matériel et avant déballage, vérifier que l'emballage de la pompe ne présente aucun dommage, dans le cas contraire le signaler sur le bordereau de transport et mettre en place les actions nécessaires auprès du transporteur pour faire une réclamation. Si une réclamation n'a pas été établie auprès du transporteur, la société **POMPES GROSCLAUDE** se réserve de droit de décliner toute responsabilité en cas de dommages subis pendant le transport.

IV-2 Manutention

La manutention du matériel doit impérativement être faite de la manière suivante :



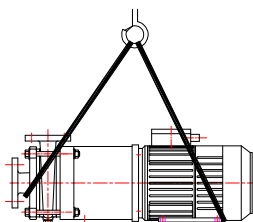


Fig 2

IV-3 Stockage intermédiaire

Pour permettre un stockage intermédiaire dans des bonnes conditions les consignes applicables sont les suivantes :

- Stocker dans un local fermé et sec, exempt de vibrations.
- Ne pas retirer les bouchons de protection des brides de pompe.
- Manœuvrer périodiquement la partie tournante de la pompe pour éviter le marquage du roulement à billes et le collage des faces frictions de la garniture.
- Contacter la société **POMPES GROSCLAUDE** pour convenir des produits de préservations recommandés et adaptés à votre application pour un stockage supérieur à 3 mois.
- Durée maximum de stockage :
 - pour les pompes en matériaux inoxydables : 2 ans
 - pour matériaux oxydables (*fonte, acier*) : 1 an

Pour un stockage prolongé et prévisible, sous des conditions différentes, merci d'en informer la société **POMPES GROSCLAUDE** pour la mise en place des protections et de l'emballage approprié.

V - DESCRIPTION DU PRODUIT ET DES ACCESSOIRES

V-1 Description générale

Pompe centrifuge mono ou multicellulaire horizontale, à plan de joint radial avec bride d'aspiration axiale ou radiale et bride de refoulement radiale pour le pompage de fluides à l'usage industriel.

V-2 Désignation - Type

Série MG

MGX	109	/2	X	-	95/90	-	0,37	-	2	A
	Orifices E/S	Nombre de roues	Matière en contact avec le liquide		Diamètre des roues		Moteur			
	106	1 roue	X Inox 316L				Puissance en kW	2 2 pôles (# 2900 tr/mn)	Protection	
	109	/2 2 roues	U Uranus B6					4 4 pôles (# 1450 tr/mn)	A ATEX	
	... 827	Voir ci-dessus /3 3 roues	C Hastelloy C276 U1 Uranus S1						I non ATEX	

Série LG

LGF	317		F	-	165	-	2,2	-	2	I
Type de montage	Orifices E/S	Nombre de roues	Matière en contact avec le liquide		Diamètre des roues		Moteur			
LGF Accouplement magnétique	317	1 roue	F Fonte GS				Puissance en kW	2 2 pôles (# 2900 tr/mn)	Protection	
	517		A Acier au carbone					4 4 pôles (# 1450 tr/mn)	A ATEX	
	613/34	Voir ci-dessus							I no ATEX	

V-3 Conception et mode de fonctionnement

Série MG

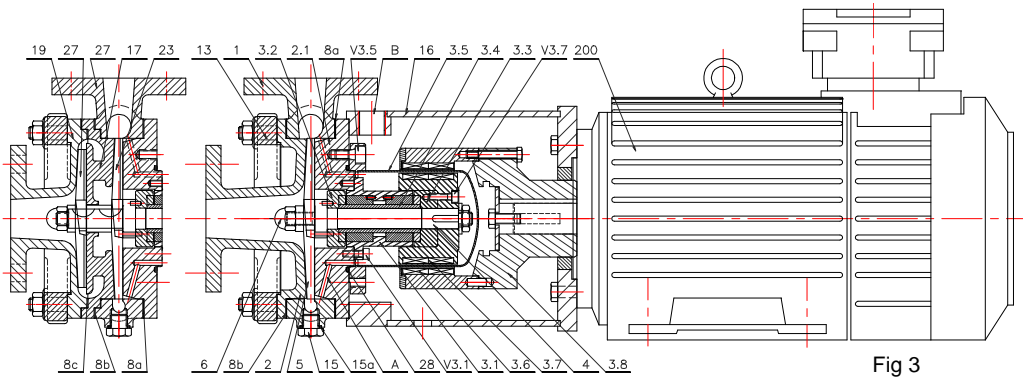


Fig 3

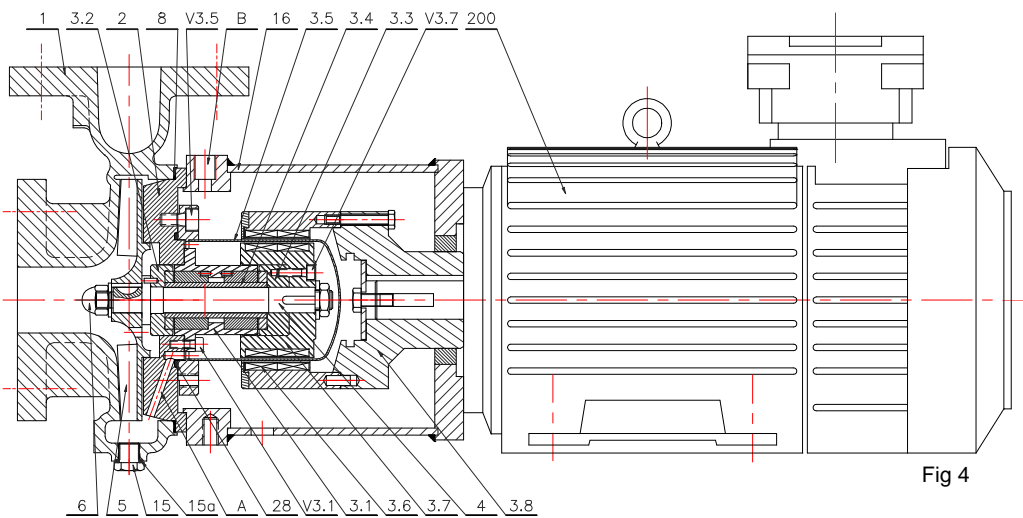


Fig 4

Série LG

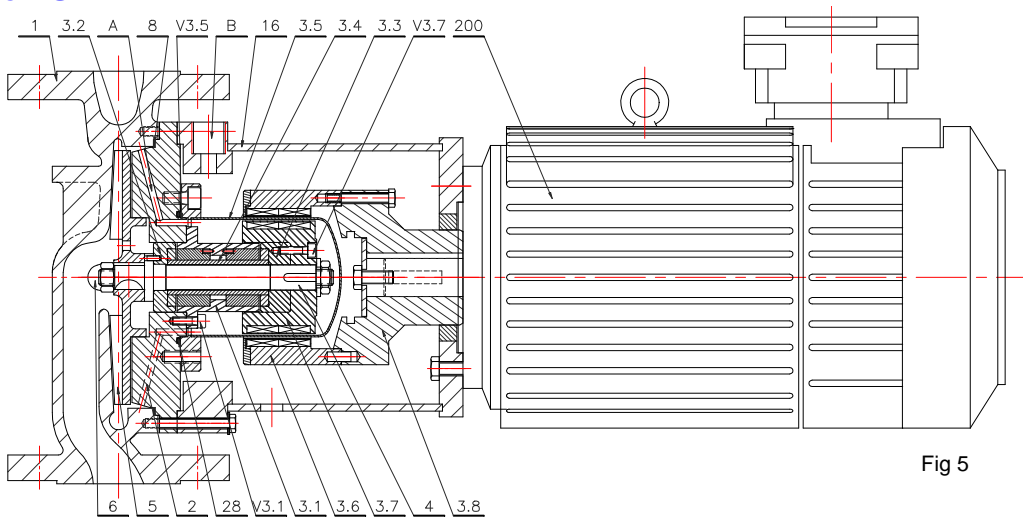


Fig 5

La où les roues sont montées sur un arbre.

Une pompe à entraînement magnétique nécessite une circulation interne liquide pompé. Cette circulation forcée du liquide pompé est réalisée au travers du conduits A disposé à cet effet.

Lorsque le fluide véhiculé est propre, une circulation interne dans la cloche est suffisante.

Lorsque le fluide pompé est sale, chargé de particules abrasives ou magnétiques, la circulation devra être faite du refoulement de la pompe vers la cloche via un séparateur cyclone ou un filtre magnétique.

En fonction de l'utilisation, un refroidissement et/ou une circulation forcée de source externe pourra être nécessaire

V-3-1 Corps de pompe

Les corps des pompes MG et LG existent en trois versions :

- Les pompes 109-212-215-315 peuvent être montées soit en monocellulaire, soit en multicellulaire, suivant fig 3
- Les pompes 106-209-210-216-312-316-414-516-522-614-619-827 peuvent être montées seulement en monocellulaire fig 4
- Les pompes 317, 517 et 613 sont des pompes en ligne fig. 5

Les corps de pompe MG peuvent être montés suivant 4 orientations (à préciser à la commande) :

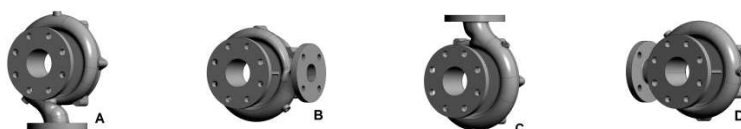


Fig 6a

Les corps de pompe LF peuvent être montés suivant 4 positions (à préciser à la commande) :

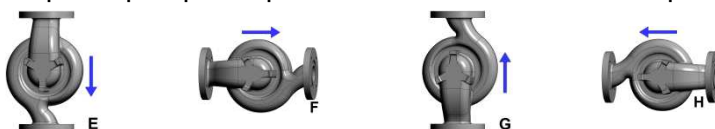


Fig 6b

Les moteurs des pompes MG et LG peuvent être montés suivant 4 positions (à préciser à la commande) :



Fig 6c

V-3-2 Roues

Les roues de pompes EX et BX existent en deux versions :

- Ouverte pour les pompes 109-212-215-216-312-315 suivant fig 6



Fig 7

- Semi-ouverte pour les pompes 209-210-316-414-516-522-614-619-827 fig 7 avec équilibrage de la poussée axiale par un joint hydraulique.



Fig 8

V-3-3 Etanchéités

L'étanchéité est assurée par un accouplement magnétique

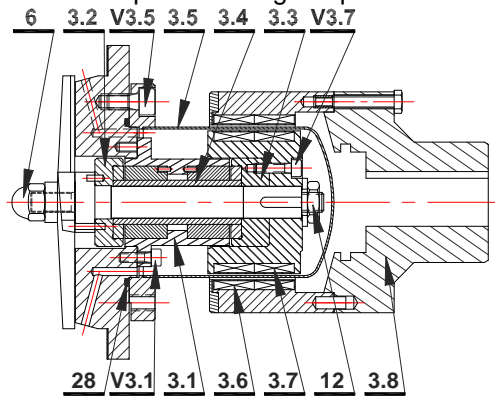


Fig 9

Les aimants menant 3.6 sont entraînés en rotation par un moteur autour d'une cloche d'étanchéité 3.5. Les aimants menés 3.7 collectent la force magnétique à l'intérieur de cette cloche et transmettent la puissance motrice à la roue par l'intermédiaire d'un arbre guidé par des paliers lisses hydrodynamiques.

L'étanchéité parfaite de la partie hydraulique est obtenue moyennant une cloche d'entrefer 3.5 fixé par des vis V3-5.

Ces aimants sont très puissants. Lorsque les rotors sont désassemblés, ils créent un champ magnétique important et peuvent être attirés brutalement vers des masses métalliques, occasionnant des blessures ou endommageant des pièces.

Attention également aux stimulateurs cardiaques qui peuvent être endommagés et au stockage de données sur support magnétique (disquettes, disques durs, cartes bancaires, ...).



V-3-4 Paliers

L'arbre est guidé par des paliers lisses en carbure ou carbone lubrifiés par le produit véhiculé, ce qui impose un fonctionnement en présence de liquide dans la pompe.

V-3-5 Réchauffage du corps de pompe

La pression maximale autorisée dans l'enveloppe de réchauffage est de 3 barg (cette valeur peut être augmentée sur demande)

Il est aussi nécessaire d'installer un dispositif de contrôle de façon à ce que :

- Le démarrage de la pompe n'intervienne qu'après que le système de réchauffage n'ait été activé.
- En cas d'absence ou de diminution de la température, la pompe s'arrête automatiquement et/ou une alarme est activée.



L'utilisation de l'eau peut causer un dépôt de type calcaire, qui peut réduire les capacités d'échange thermique jusqu'à empêcher la circulation. De ce fait il est important de prévoir l'inspection et le nettoyage de l'enveloppe de réchauffage de façon périodique.

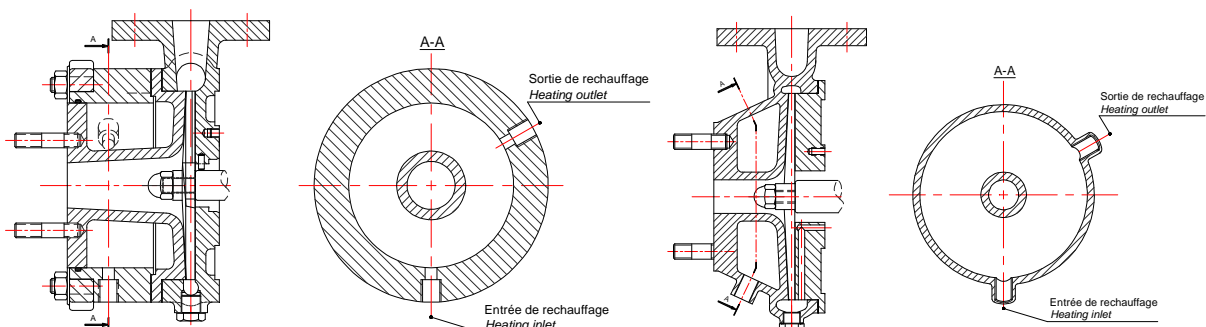


Fig 10

V-3-6 Accessoires

Les accessoires pouvant être fournis en option :

- Détection de marche à sec
- Sonde de température

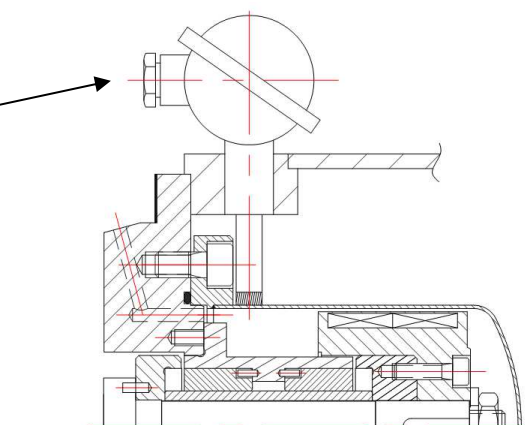


Fig 11

VI PREPARATION DE L'INSTALLATION

VI-1 Le personnel

L'installation de la pompe doit être réalisée par du personnel qualifié, formé et habilité.

VI-2 Outillage

Pas d'outillage spécifique nécessaire pour cette opération.

VI-3 Sécurité

Avant la mise en marche de la pompe :

- Veiller à ce que les obturateurs de brides soient bien enlevés.
- Veiller au bon raccordement des brides pour éviter des fuites.
- Veiller à ce que la pompe soit remplie du liquide à véhiculer
- S'assurer que les vannes d'aspiration soient ouvertes et de refoulement soient bien fermées.
- Vérifier la mise hors-tension de circuit d'alimentation à raccorder.



VI-4 Implantation, environnement

La pompe ou le groupe doit être posé sur un sol en béton plat et ne doit pas être exposé à des vibrations extérieures. Les cales de 3 à 10 mm, seront soigneusement choisies pour que le groupe repose horizontalement : Remplir les trous de mortier, attendre sa prise avant de serrer les écrous. Les socles mécano soudés sont remplis de mortier à liant époxy afin d'éviter sa contraction durant le séchage.

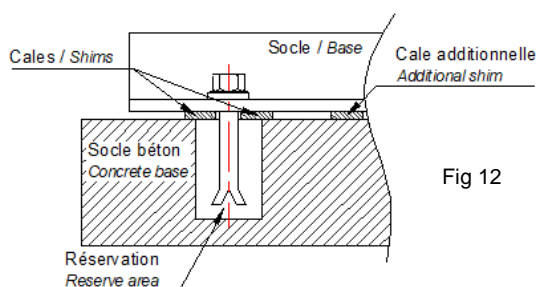
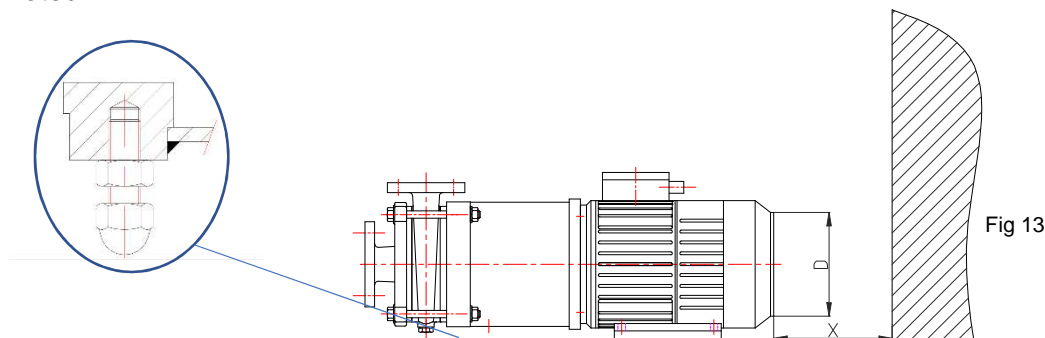


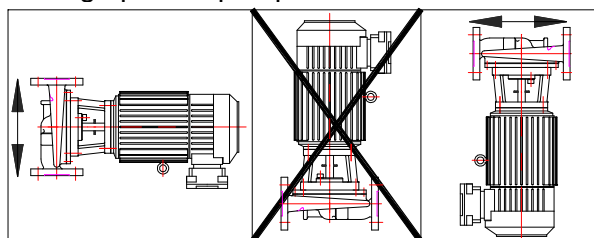
Fig 12

Vérifier que l'espace entourant le groupe soit suffisante et en particulier, à l'arrière du moteur prévoir une distance X au mur au moins égale au diamètre D d'aspiration d'air de refroidissement du moteur.



La pompe doit être implanté de tel façon à ne pas être soumis aux contraintes climatiques et en particulier le risque de foudre. De plus, il est important d'éviter tout risque de chute d'objet sur la pompe ou qu'elle puisse tomber du support où elle aura été installée à demeure fixé au sol ou dans un sous-ensemble permettant d'éviter tout risque de chute (avec les protections mécaniques adéquates pour éviter les chocs dans le transport (socle ou support de dimensions supérieures par exemple...)).

Position possible de montage pour la pompe LG :



Pour la position moteur en haut, nous consulter car elle demande une modification de la construction de la pompe.

VI-5 Tuyauterie

Contrôler que le nettoyage de l'installation ait été effectué correctement avant toute opération de mise en place de la pompe (pour éviter la contamination de l'intérieur de la pompe et en particulier de l'étanchéité de la pompe avec des particules, fluides indésirables...).

Veuillez à respecter le sens d'écoulement du fluide (en ajustant au besoin le sens de rotation du moteur).

Les tuyauteries doivent être d'un diamètre au moins égal à celui des orifices E/S de la pompe. Le cas échéant, utiliser des convergents/divergents pour ajuster les diamètres.

Les joints des brides ne doivent pas dépasser à l'intérieur des tuyauteries et être mis en place selon les recommandations des fournisseurs.

Ajuster la fixation des tuyauteries de manière à ce qu'elles n'entraînent aucune contrainte sur les brides de la pompe (la pompe doit pouvoir être enlevée de son emplacement sans que la tuyauterie ne se déplace). Les contraintes dues à la dilatation peuvent être compensées par des manchons de dilatation.

Éviter les changements brusques de diamètre (utiliser des convergents asymétriques) ainsi que les coudes à rayon court à proximité des raccords E/S de la pompe.

Prévoir à l'aspiration une longueur droite égale au moins à 10 fois le diamètre nominal de l'aspiration de la pompe et au refoulement 5 fois le diamètre nominal de refoulement de la pompe.

La vitesse d'écoulement du fluide sera comprise entre 1 à 2m/s à l'aspiration et 2 à 3 m/s au refoulement

Prévoir l'installation de dispositifs de contrôle et de sécurité :

- Manomètre
- Mano-vacuomètre
- Relais thermiques
- Dispositifs d'arrêt d'urgence sur détecteur des dysfonctionnements suivant :
 - Absence de liquide véhiculé ou de fluide auxiliaire (*réchauffage, refroidissement*), en contrôlant la présence de liquide et/ou la pression mini.
 - Echauffement dû à un grippage mécanique.
- ...

Durant l'installation de la pompe ou du groupe il est important d'avoir à l'esprit les caractéristiques du matériel et celles du liquide véhiculé.

La pompe doit être démarrée pleine de liquide.

La pompe ne doit en aucun cas servir de point fixe aux tuyauteries

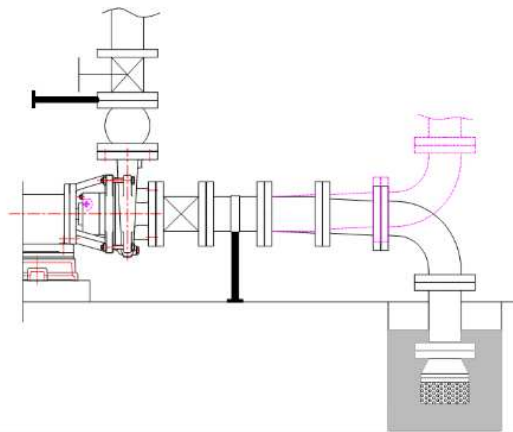


Fig 15

Le supportage doit être réalisé à moins de 0,5 m des brides E/S de la pompe.

S'il y a des raccords auxiliaires et accessoires, ils doivent être montés et raccordés suivant plan. Ils sont indispensables au bon fonctionnement du groupe.

VI-6 Efforts sur brides



Un dépassement des forces et moments admissibles engendre des défauts d'étanchéité sur la pompe et donc un danger si les liquides véhiculés sont toxiques ou chauds.

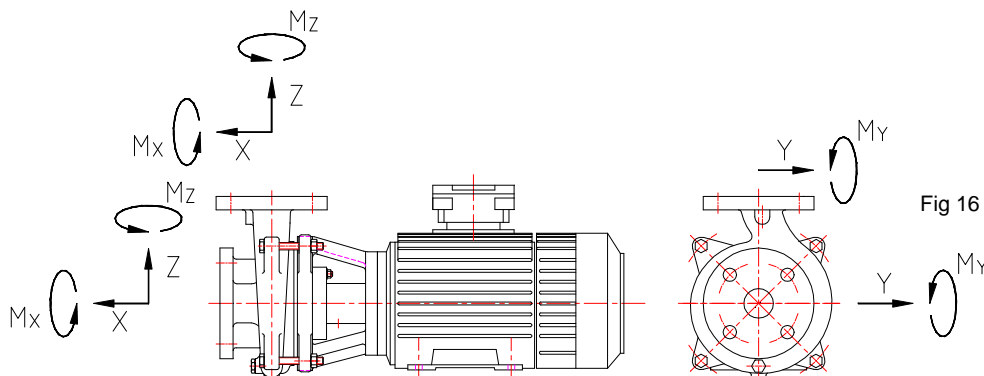


Fig 16 – Pompe MG



BRIDE D'ASPIRATION

Pompe	DN	FORCE (daN)			MOMENT (m.daN)		
		FX	FY	FZ	MX	MY	MZ
109	20	23	8	5	0,455	0,805	0,805
210	20	22	9	7	0,848	1,166	1,166
212	25	32	16	12	1,624	1,856	1,856
215	32	32	16	14	1,740	1,856	1,856
216	25	27	11	12	1,334	1,566	1,566
312	32	32	16	14	2,10	2,24	2,24
315	40	32	16	14	2,25	2,40	2,40
316	50	35	16	16	2,67	2,91	2,91
318	40	32	16	14	2,25	2,40	2,40
414	40	30	13	12	1,875	2,25	2,25
516	80	38	19	18	3,70	3,80	3,80
522	65	38	18	20	3,53	3,53	3,53
614	65	35	18	19	3,44	3,26	3,26
619	80	38	18	19	3,70	3,80	3,80
827	100	40	19	27	5,06	4,40	4,40

BRIDE DE REFOULEMENT

Pompe	DN	FORCE (daN)			MOMENT (m.daN)		
		FX	FY	FZ	MX	MY	MZ
109	15	12	12	9	0,315	0,315	0,84
210	20	13	14	11	0,583	0,583	1,431
212	20	16	22	18	0,954	0,954	2,014
215	25	16	22	20	1,060	1,060	2,014
216	25	14	20	17	0,901	0,901	1,802
312	32	16	23	20	1,400	1,400	2,73
315	32	16	23	20	1,400	1,400	2,73
316	32	21	28	25	1,750	1,750	3,43
318	32	18	18	18	1,260	1,260	2,52
414	40	14	16	14	1,050	1,050	2,25
516	50	26	26	23	1,909	1,909	4,316
522	50	28	27	23	1,909	1,909	4,565
614	65	24	23	22	2,05	2,05	4,371
619	65	27	26	24	2,23	2,23	4,929
827	80	35	35	25	2,50	2,50	7

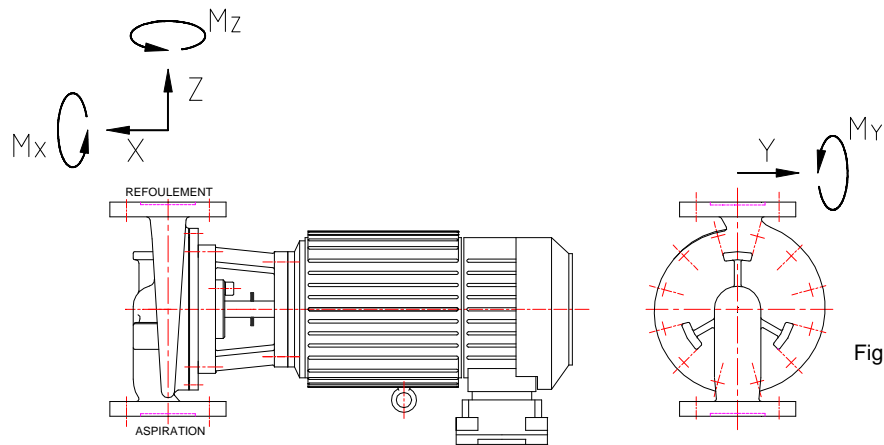


Fig 17 – Pompe LG

BRIDE D'ASPIRATION

Pompe	DN	FORCE (daN)			MOMENT (m.daN)		
		FX	FY	FZ	MX	MY	MZ
317	32	42	36	32	2,52	2,94	2,52
517	50	66	60	54	4,92	5,41	4,92
613	65	82	74	68	6,80	7,54	6,80

BRIDE DE REFOULEMENT

Pompe	DN	FORCE (daN)			MOMENT (m.daN)		
		FX	FY	FZ	MX	MY	MZ
317	32	42	36	32	2,52	2,94	2,52
517	50	66	60	54	4,92	5,41	4,92
613	65	82	74	68	6,80	7,54	6,80

Ces valeurs sont valables pour une température de fluide inférieur à 120°C.

VI-7 Sens de rotation de la pompe



Le sens de rotation de la pompe dépend directement du sens de rotation du moteur

Pour vérifier le sens de rotation du moteur (*sens horaire vue côté ventilateur moteur*), la pompe doit être désaccouplée du moteur de façon à éviter toute dégradation de la pompe.

- L'inversion du sens de rotation du moteur se fait par l'inversion de phases
- Une flèche sur la pompe indique le sens de rotation à respecter

VI-8 Branchement électrique

Le branchement électrique ne doit être effectué que par un électricien dument habilité.

Les moteurs sont calculés pour des tolérances de la tension du secteur de +/- 10%. Les caractéristiques du réseau tension doivent être conformes à la plaque signalétique. Le moteur doit être branché conformément au schéma situé dans la boîte à bornes en démarrage direct.

Lorsque le groupe électropompe est branché à un variateur de fréquence (*plages de fréquence recommandé 20 à 60 Hz*), le moteur est équipé d'une sonde de température dans le bobinage afin d'assurer sa protection et nous vous recommandons de le raccorder.

Lorsque le groupe est installé en milieu explosible, il faut particulièrement respecter l'annexe de la présente notice marquée (NCPAE 19b-02).

VI-12 Dernier contrôle avant la mise en service

Les dernières vérifications doivent porter sur les points suivants :

- Personne ne doit être mis en danger par le démarrage
- Les tuyauteries sont bien raccordées
- Vérification de l'étanchéité des joints
- La pompe est remplie du fluide à véhiculer ainsi que les tuyauteries
- La vanne côté refoulement est partiellement fermée pour permettre le passage au minimum 8% du débit nominal
- La vanne côté aspiration est entièrement ouverte.
- L'étanchéité et la fonctionnalité des tuyauteries auxiliaires.
- L'étanchéité de l'arbre n'est pas trop serrée (*en cas d'utilisation d'étanchéité par tresse*)
- L'arbre tourne librement à la main.
- Vérifier la tension d'alimentation et que le branchement de la boîte à bornes moteur correspondent au dit voltage
- Le sens de rotation du moteur est correct.
- Le serrage et l'étanchéité des raccordements de brides.
- Le serrage des boulons d'ancrage.
- Le bon lignage de l'ensemble moteur et hydraulique
- Le parallélisme et la concordance des brides des tuyauteries avec celles de la pompe.

- Si un filtre de démarrage est monté pour protéger la pompe contre l'encrassement et la pénétration d'impureté en provenance de l'installation ; l'encrassement de celui-ci doit être contrôlé par la mesure de pression différentielle, afin d'éviter la cavitation.

VII MISE EN SERVICE

VII-1 Consignes de sécurité

Les raccordements et protections électriques doivent être faite selon les règles de l'art et par un personnel formé, qualifié et habilité conformément aux prescriptions et normes en vigueur. Voir en particulier les préconisations de la notice constructeur moteur

En milieu explosible, respecter la prescription de la norme EN 60079-14 : 2008



La pompe doit être remplie de liquide pour éviter la détérioration voir la destruction de l'accouplement magnétique

La purge d'air de la pompe se fait par la tuyauterie de refoulement.

Le réglage du débit se fera avec la vanne de refoulement.

La vanne côté aspiration devra être toujours ouverte pour éviter la cavitation.

Les pompes de la série MG-LG ne doivent pas être utilisé comme réacteur (*lieu de réaction entre deux composés chimiques*) et doit être impérativement lavées/rincées/neutralisées en cas d'utilisation sur plusieurs produits chimiques pouvant potentiel/éventuellement interagir.

VII-2 Amorçage

La pompe et la tuyauterie d'aspiration doivent être complètement remplies.

VII-3 Vérification avant la mise en route

Les vérifications doivent porter sur les points suivants : se reporter au *chap. VI-12*

VII-4 Mise en route


Pour démarrer la pompe ou le groupe, suivre les indications suivantes :

- Ouvrir totalement la vanne à l'aspiration.
- Fermer presque totalement celle au refoulement.
- Mettre en marche le moteur.
- Purger la boîte à garniture, si applicable (*voir chap. V-3-4-3*)
- Dans certaines conditions il se peut que le couple maximum de l'accouplement magnétique soit dépassé. En limitant l'intensité de démarrage moyennent un dispositif approprié, la montée en vitesse du moteur est progressive.
- Contrôler le manomètre côté refoulement ; si la pression n'augmente pas progressivement avec la vitesse de rotation, arrêter le moteur et procéder à un nouveau dégazage de la pompe.
- Lorsque le moteur a atteint sa vitesse de rotation, régler le point de fonctionnement à l'aide de la vanne de refoulement (*le fonctionnement à vanne fermée n'est possible que si un by-pass permet de garantir un débit minimum*) ou à l'aide du variateur de fréquence (*fréquence recommandé 20 à 60 hz*).
- Surveiller la température de l'enveloppe étanche "cloche" (*sonde PT100*).



VII-5 Contrôle en fonctionnement

Pendant les premières minutes de fonctionnement, vérifier les points suivants :

- L'intensité absorbée par le moteur n'exécède pas l'intensité indiquée sur la plaque moteur (la puissance absorbée de la pompe augmente proportionnellement à la densité du liquide véhiculé)
- La vitesse de rotation et la pression au refoulement.
- Surveiller que la pompe fonctionne sans à-coups.
- Contrôler les niveaux de liquide dans le réservoir à l'aspiration.
- Respecter l'annexe de la présente notice marquée  (NCPAE 19b-02).
- Les limites de fonctionnement autorisées (pression, température, vitesse de rotation) sont indiquées sur les spécifications techniques du dossier technique fournit avec la pompe.



VII-6 Mise hors service

Au moment de toute mise hors service, il est indispensable de fermer la vanne de refoulement.

Dès que la pompe est arrêtée, il faut fermer les vannes installées en amont et en aval de la pompe.

La fréquence de démarrage dépend de la montée en température maxi admissible du moteur (moteur <100 kW, 10 démarrages par heure... pour plus de détails reportez-vous à la notice fournie avec le moteur)

En cas de risque de gel et/ou d'arrêt prolongé, vidanger la pompe, l'accouplement magnétique et les enveloppes de refroidissement/réchauffement.

Les pompes de réserve installées doivent être démarrées régulièrement pour assurer leur bon état de marche (idéalement une fois par mois).

AVANT TOUTES INTERVENTIONS S'ASSURER DE LA MISE HORS-TENSION ET LA MISE EN SECURITE DU CIRCUIT D'ALIMENTATION.



VII-7 Limites de fonctionnement

Les limites d'application de la pompe sont stipulées dans la fiche technique du devis ou spécification, ne pas faire fonctionner la pompe à des températures, densités, viscosités supérieures à celles prévues.

La pompe doit être utilisée dans les conditions de service conformes pour lesquelles elle a été acquise et tel que décrites dans les spécifications techniques du dossier technique fourni avec la pompe. Tout changement dans les caractéristiques physiques ou chimiques du liquide véhiculé ou conditions d'utilisation doit être évalué en coopération avec le constructeur.

Si la pompe véhicule des substances abrasives, les inspections doivent être effectuées 2 fois plus souvent.

VIII ENTRETIEN

VIII-1 Sécurité

Tous les travaux sur le groupe ne doivent être entrepris qu'après l'avoir déconnecté du réseau électrique. Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter un enclenchement intempestif.

Tous les travaux mentionnés ci-dessous doivent être réalisés par du personnel compétent et habilité.





Les pompes véhiculant des produits nuisibles à la santé doivent être décontaminées.

Veuillez respecter les dispositions légales en vigueur, pour ne pas mettre en danger la santé des intervenants.

VIII-2 Moteur électrique

Entretien selon les instructions de la notice du fabricant.

VIII-3 Entraînement magnétique

Le maintien de l'arbre est assuré par un palier lisse lubrifié par le fluide véhiculé. Dans des conditions normales de fonctionnement (ne doit fonctionner qu'en présence de liquide). Un contrôle périodique s'impose, **la marche à sec même un court instant endommage le palier lisse**. Si le palier fait du bruit ou provoque des vibrations, arrêter immédiatement la pompe en vue d'une intervention de maintenance sur le palier interne et vous reporter à la notice spécifique aux pompes à entraînement magnétique de références *MG-LG 19b-02*.



IX DEMONTAGE

IX-1 Sécurité

Les travaux de réparation ne doivent être effectués que par du personnel qualifié et formé.



En raison de forts champs magnétiques les personnes portant des simulateurs cardiaques ne doivent pas s'approcher du groupe électropompe.

La pompe doit être à température ambiante, sans pression et vidangée. La vidange du liquide pompé se fait par le bouchon rep 15 sur le corps de pompe, il doit être évacué et recueilli sans présenter de danger pour les personnes et l'environnement.

En cas de liquide très toxique, il faut rincer soigneusement la pompe à cause d'éventuels résidus de liquide pompé.

En cas de liquide dont les résidus peuvent devenir corrosifs au contact de l'air ou s'enflammer au contact de l'oxygène, elle doit être rincée, neutralisée, asséchée, en insufflant un gaz inerte exempt d'eau.

Les pièces de rechange utilisées doivent être d'origine constructeur ou approuvées par ce dernier (voir *Chap. II-7*). Dans le cas contraire, la société **POMPES GROSCLAUDE** décline toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation de pièces de rechange autres que les pièces d'origine ou non agréés.

L'ordre des opérations de démontage peut être déduit du plan d'ensemble.

IX-2 Démontage

Mise hors service de la pompe (voir *Chap. VII-5*)

Fermer les vannes d'aspiration et de refoulement

Dans le cas de travaux sur le moteur, observer les instructions et prescriptions du fabricant moteur dans sa notice.

Attendre que la température du corps permette sa manutention sans risque et en tout confort.

Vidanger la pompe en enlevant le bouchon rep. 15.

Pour les paliers à huile, vidanger par le bouchon rep.95.

L'huile ou tous autres liquides vidangés devront être recyclés ou stockés selon les règles en vigueur.



Si la pompe véhicule des produits nocifs, toxiques, ou dangereux, les pièces en contact avec le fluide véhiculé doivent être nettoyées et décontaminées avant leur démontage.

Si nécessaire/applicable, démonter les appareils de mesure et de contrôle

Les différentes étapes à respecter sont les suivantes :

- Démontez le corps de pompe en dévissant les écrous de volute, séparer la volute du reste de la pompe.
- Extraire l'ensemble complet fond de volute, pallier et cloche en exerçant sur celui-ci une traction ferme pour désassembler la partie pompe de la partie entraînement (**ATTENTION ! le champ magnétique est puissant**).
- Dévisser les vis V3.5 pour retirer l'enveloppe étanche 3.5.
- A l'aide de 2 clés appropriées, dévisser la vis ou l'écrou 12 et l'écrou de roue 6.
- Démontez la roue 5 qui peut être vissée ou clavettée.
- Faites glisser le rotor interne 3.7 et retirez sa clavette.
- Dévisser les vis V3.7 pour extraire la butée 3.3 du rotor 3.7.
- A ce stade, l'arbre 4 s'extrait aisément par le côté pompe, faites glisser la chemise 3.4 ainsi que les butées 3.2.
- Dévisser les vis V3.1 pour désolidariser le palier 3.1 du fond 2.
- Extraire le joint 28.
- Sur la partie moteur, dévisser la vis de bout d'arbre puis retirer l'ensemble rotor externe 3.6 et entraîneur 3.8, puis désassembler les deux.
- Retirer l'entretoise du moteur.
- A ce stade, le démontage de la pompe est terminé.



X TRAVAUX APRES LE DEMONTAGE

Réaliser les travaux suivants :

- Tout d'abord, nettoyer toutes les pièces, les bagues d'usure et les plans de joints avec le solvant approprié.
- Contrôler l'usure, l'état de surface des roues et de l'arbre.
- Contrôler la concentricité de l'arbre (*et chemise d'arbre*).
- Contrôler l'état de surface de la portée de joint (*corps, plateau...*)
- Contrôler les paliers, les butées hydrodynamiques, usure et état de surface.

XI REMONTAGE

Le remontage de la pompe se fait dans l'ordre inverse du démontage, le plan d'ensemble et la nomenclature servent de repère.

Il est nécessaire d'utiliser systématiquement une pochette de joints neufs, les joints en graphite ou PTFE ne doivent être utilisés qu'une seule fois.



IMPORTANT : Repérer la position du trou de circulation dans le fond de la volute à l'aide d'une marque sur le diamètre extérieur de la pièce.

Remplacer les pièces endommagées par des pièces de rechange d'origine constructeur ou sous la responsabilité de l'utilisateur du matériel (*comme indiqué par Euopump Guideline Part II - § 5*). La société **POMPES**

GROSCLAUDE décline donc toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation de pièces de rechange autres que les pièces d'origine ou non agréés.

XI-1 Montage du palier

La fixation du palier doit être faite avec un arbre en position verticale. La visserie doit être freinée pour éviter qu'elle se dévisse (*par ex : utilisation de colle spécifique ou par les dispositifs utilisés à l'origine*).



- **NE JAMAIS EMPLOYER LA FORCE**
- Enlever la protection des faces de frottement et des faces du palier.
- Nettoyer correctement les pièces de frottement à l'aide d'alcool méthylique et assembler celles-ci sur une toile de papier cellulosique propre.
- Fixer le palier radial 3.1 sur le fond de volute 2 à l'aide des vis V3.1.
- Glisser le palier axial 3.2 sur l'arbre 4 jusqu'en butée, en veillant à ce que le pion rentre dans son logement.
- Monter la chemise 3.4 sur l'arbre 4 en la centrant jusqu'en butée dans le fond du palier axial 3.2.
- Nettoyer les surfaces de la butée axiale 3.2 et de la chemise d'arbre 3.4 à l'aide d'alcool méthylique.
- Monter l'arbre ainsi pré-monté dans le palier radial 3.1.
- Monter le rotor interne 3.7 sur le palier axial 3.3 en s'assurant que les goupilles cylindriques rentrent dans leurs logements.
- Serrer fortement les vis à têtes cylindriques V3.7. Un freinage de vis n'est pas requis, il est prévu dans le taraudage.
- Placer la butée axiale 3.3 et le rotor interne 3.6 sur l'arbre en centrant la chemise d'arbre 3.4.
- Monter la clavette dans la rainure de l'arbre 4.
- Terminer l'assemblage du palier en vissant la vis ou écrou 12 avec sa rondelle.
- Emmancher la clavette puis monter la roue 5 en serrant l'écrou de roue 6.
- Serrer l'écrou de roue 6 et la vis ou écrou 12 de manière régulière et sans utiliser la force (*tel que choc ou coup...*) qui risquerait d'endommager les paliers.

L'arbre avec la roue et le palier doivent tourner facilement, décentrage maxi admissible 0.1mm

AUCUNE MARCHE A SEC N'EST ACCEPTABLE

XI-2 Montage de l'enveloppe étanche

- Mettre en place sur le fond de volute 2 le joint 28.
- Monter l'enveloppe étanche 3.5 par dessus le rotor interne 3.7 puis la fixer sur le fond de volute 2 à l'aide des vis V3.5.

XI-3 Assemblage final

- Fixer l'entretoise 16 sur le moteur à l'aide de 4 vis.
- Assembler le rotor externe 3.6 sur l'entraîneur 3.8 à l'aide des vis. Un freinage de vis n'est pas requis, il est prévu dans le taraudage.
- Positionner la clavette sur l'arbre du moteur puis fixer l'entraîneur 3.8 à l'aide de la vis et de sa rondelle. Vérifier la libre rotation du rotor externe 3.6.
- Mettre le moteur en position horizontale et approcher lentement l'ensemble fond de volute 2 ainsi prémonté, engager l'enveloppe étanche 3.5 dans le rotor externe 3.6.
- **ATTENTION ! La force magnétique est puissante.**
- Positionner la marque du trou de circulation du fond de volute 2 au point qui sera le plus haut afin d'assurer le dégazage naturel de la partie interne de l'entraînement magnétique.





- Mettre en place la joint de corps 8 sur le fond de volute 2 puis positionner le corps de pompe 1 en respectant son orientation d'origine.
- Serrer les tirants.
- Contrôler les JEUX devant et derrière la roue; fig. 15.



NB : Un jeu trop important causera une chute des performances de la pompe; un jeu trop faible causera une augmentation de la puissance absorbée et un risque de contact entre les pièces fixes et pièces tournantes.

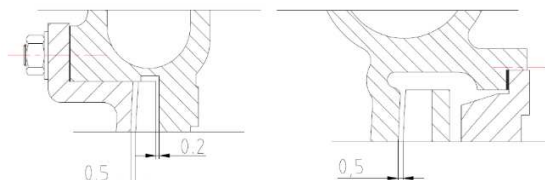


Fig 32

XI-4 Couple de serrage

Ø vis	M6	M8	M10	M12
Couple	8 Nm	12 Nm	25 Nm	40 Nm

Il faut particulier important de prêter attention au respect des indications ci-dessus en cas de présence de vibration ou de sources ultrasons dans les installations.

XII AVARIES (causes et remèdes)

XII-1 Dysfonctionnements observés

Défauts	Causes possibles
La pompe ne délivre aucun liquide	1-2-3-4-6-10-12-14-15-20-27
Débit insuffisant	2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-15-18-20-24-27
Hauteur manométrique insuffisante	5-12-14-15-18-20-24
La pompe se désamorçe après démarrage	2-3-5-6-7-10
La pompe chauffe	1-4-21-22-23-25-26
La pompe vibre ou fait du bruit	2-3-4-8-9-10-19-21-22-23-24-25-26-27-28
La puissance absorbée est excessive	13-14-15-16-17-18-21-23-27

XII-2 Causes probables et remèdes

Causes		Remèdes
1	La pompe n'est pas amorcée	Remplir la pompe
2	La pompe ou la tuyauterie d'aspiration ne sont pas complètement remplies de liquide	Compléter le remplissage
3	La hauteur d'aspiration est excessive	- Corriger le niveau du liquide pompé - Ouvrir en grand la vanne d'aspiration - Modifier la tuyauterie d'aspiration (perte de charge trop importante) - Contrôle des filtres
4	L'écart entre la pression d'aspiration et la tension de vapeur est insuffisante	
5	Le liquide contient trop d'air ou de gaz	
6	Il y a des poches d'air dans la tuyauterie d'aspiration	Purger l'installation
7	La tuyauterie d'aspiration n'est pas étanche à l'air, il y a des infiltrations	Vérifier tous les joints
8	La vanne d'arrêt sur la tuyauterie d'aspiration est trop petite	
9	La vanne d'arrêt est partiellement obstruée	
10	La tuyauterie d'aspiration n'est pas suffisamment immergée	
11	La tuyauterie de lubrification est obstruée	Eliminer les dépôts
12	La vitesse de rotation est trop faible	Nous consulter



13	La vitesse de rotation est trop grande	Nous consulter
14	Le sens de rotation n'est pas bon	Intervertir 2 phases de l'alimentation
15	La hauteur nécessaire pour l'installation est plus importante que la hauteur fournie par la pompe	Ajuster la vanne de refoulement
16	La hauteur nécessaire pour l'installation est plus faible que la hauteur fournie par la pompe	Ajuster la vanne de refoulement
17	La masse volumique pompée est plus grande que celle qui est attendue	
18	La viscosité du liquide pompé est différente de celle qui est prévue	Voir spécification de la pompe Nous consulter
19	Le débit au point de fonctionnement de la pompe est trop faible	
20	La pompe n'est pas adaptée pour fonctionner en parallèle	
21	L'arbre est tordu	Le remplacer
22	Les paliers de l'accouplement sont usés	Les remplacer
23	Des parties tournantes viennent en contact avec des parties fixes	Arrêter le groupe, retour en atelier pour démontage et contrôle
24	La roue est endommagée	La remplacer
25	La partie tournante est déséquilibrée à cause des vibrations	
26	Poussées trop importantes provoquées par la contrainte due au système d'équilibrage hydraulique	
27	Présence d'un corps étranger dans la roue	Démonter la pompe
28	Fondations insuffisamment rigides	

XIII LES PIÈCES DE RECHANGE

Pour toute commande de pièces de rechange, veuillez nous indiquer le type de pompe et son numéro de série.

Exemple : Type de pompe : MG109X-xxx-0,55-2A
 N° de série : 30100

Ces informations sont indiquées sur la plaque signalétique de la pompe.

XIII-1 Pièces de rechange recommandées pour un service de 2 ans après la mise en service.

- Un jeu de joints
- Un jeu de roulement à billes

XIII-2 Pièces de rechange recommandées pour un service suivant ISO

- un jeu de joints
- une roue
- un arbre
- un jeu de roulements à billes
- un jeu de paliers lisses
- une chemise d'arbre
- un jeu de butées



XIV NOMENCLATURE

Repère	Désignation
1	Corps
2	Flasque (fig 3) - Plateau (fig 4 et 5)
2.1	Plateau (fig 3)
3.1	Palier
V 3.1	Vis de palier
3.2	Butée
3.3	Butée
3.4	Chemise
3.5	Cloche
V 3.5	Vis de cloche
3.6	Rotor externe
3.7	Rotor interne
V 3.7	Vis de rotor interne
3.8	Entraîneur
4	Arbre
5	Roue
6	Ecrou de roue
8	Joint de corps
8a	Joint de corps
8b	Joint de corps
8c	Joint de corps
13	Bride de serrage (fig 3)
15	Vis de purge
15a	Joint de purge
16	Entretoise
17	Diffuseur
19	Flasque multicellulaire
20	Roue multicellulaire
23	Roue multicellulaire
27	Corps multicellulaire
28	Joint d'accouplement
200	Moteur
A	Tubulure de lubrification
B	Lubrification interne